



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Petit Robert 2008

Question écrite n° 14048

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la nouvelle édition du dictionnaire Le Petit Robert, dans lequel on peut lire, à la page 2135, au mot « rebeu », la phrase suivante : « T'es un pauvre rebeu qu'un connard de flic fait chier, c'est ça ! ». Il s'associe à la consternation des policiers et des gendarmes. Cette phrase ne semble pas apporter un plus à la connaissance de la langue française et tend plutôt à cautionner les incivilités et le non-respect d'autrui. Il lui demande quelle est son analyse et ce qu'elle compte faire pour protéger la dignité de la fonction de policier et de gendarme.

Texte de la réponse

Par un courrier adressé dès le 1er septembre 2007 à la directrice générale du dictionnaire Le Robert, Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales a manifesté son étonnement et sa désapprobation de voir ainsi stigmatisés les fonctionnaires de la police nationale dans la définition d'un mot d'un dictionnaire à l'usage de tous. La ministre de l'intérieur, soucieuse du respect dû à un corps de l'État garant de la protection des institutions et des citoyens, n'hésite pas à intervenir dès que des propos injurieux ou diffamatoires sont tenus à l'encontre des administrations ou des fonctionnaires qui relèvent de son autorité.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14048

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er janvier 2008, page 26

Réponse publiée le : 4 mars 2008, page 1886